

 <p>Service DRH</p>	<p align="center">AVIS DE VACANCE DE POSTE</p> <p align="center">Diffusé le 2/05/2023</p>	<p align="center">Psychiatrie Générale Adulte</p> <p align="center">Equipe Mobile de Géronto-Psychiatrie (EMGP)</p>
---	---	---

Grade : Infirmier

Temps de travail : 100 %

Service d'affectation : Equipe Mobile de Géronto-Psychiatrie (EMGP)

Lieux d'interventions : sur les structures médico-sociales ou sociales (EPAHD, foyers logement, CPAS, CCAS, CHMS, CH sur la couronne chambérienne, l'avant-pays savoyard et la Maurienne, à domicile, unités d'hospitalisation du CHS).

Poste à pourvoir à compter du : 1^{er} Août 2023

Présentation des structures en responsabilité

L'équipe Mobile de Géronto-Psychiatrie offre une prise en charge spécifique pour les personnes âgées présentant une souffrance psychologique ou des troubles psychiatriques.

Cette équipe mobilise son expérience géronto-psychiatrique médicale et infirmière au plus près de la personne âgée dans son environnement quotidien.

Relations professionnelles

Liaisons hiérarchiques :

- Cadre supérieur de santé
- Cadre de santé

Liaisons fonctionnelles :

- Le médecin responsable de l'EMGP et les médecins référents en psychogériatrie.
- Les Centres Médico-Psychologiques.
- Les établissements d'hébergements (médecin coordonnateur...).
- Les domiciles (type foyer logement...).
- Les familles.
- Les médecins généralistes.
- Au CHMS : le service des Urgences et le court Séjour Gériatrique.
- Les partenaires extérieurs du réseau de santé.

Missions

- L'infirmier analyse, organise, réalise les soins infirmiers et les évalue. Il contribue au recueil de données cliniques et épidémiologiques et participe à des actions de prévention, de dépistage, de formation et d'éducation à la santé.
- Il exerce son activité en relation avec les autres professionnels des secteurs sanitaire et médico-social, dans le respect de la vie et de la personne humaine. Il respecte la dignité et l'intimité du patient et de sa famille.

Les activités

- Contribuer au dépistage précoce ainsi qu'à l'amélioration de la prise en charge des sujets âgés.
- Mener des entretiens d'accueil et d'orientation
- Aider au diagnostic et à la décision pour les thérapeutiques.

- Articuler l'intervention de l'équipe infirmière avec les équipes de gériatrie, les CH, les EHPAD, les services de soins à domicile...
- Intervenir au domicile du patient
- Soutenir les équipes, en particulier du secteur médico-social, et les familles.
- Participer à la diffusion des connaissances.
- Développer la formation.
- Assurer la traçabilité des observations dans le Dossier Patient Informatisé.
- Connaitre les réseaux et participer à la reconnaissance de l'EMGP parmi les acteurs de santé territoriaux

Compétences et savoir-faire

L'infirmier(ère) sera capable de :

Compétences techniques

- Réaliser les soins infirmiers conformément au décret de compétences de l'infirmier.
- Reperer les signes cliniques propres à chaque pathologie mentale.
- Analyser / Evaluer la situation clinique d'une personne, d'un groupe de personne, relative à son domaine de compétence.
- Poser un diagnostic infirmier.
- Eloborer et formaliser un diagnostic santé de la personne, relatif à son domaine de compétence.
- Conduire un entretien infirmier.
- Utiliser les outils informatiques, bureautiques et les différents logiciels nécessaires à l'activité (planning partagé, dossier patient informatisé Cortexte ...)
- Rassembler les informations pertinentes afin de garantir l'exactitude et l'exhaustivité des informations inscrites dans le dossier patient.
- Analyser, synthétiser des informations permettant la prise en charge de la personne soignée et la continuité des soins.
- Concevoir et conduire un projet de soins, dans son domaine de compétence.
- Respecter les règles de confidentialité des informations concernant le patient.
- Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs.
- Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique.

Compétences organisationnelles

- Prioriser ses activités en fonction des délais à respecter et des urgences
- Mettre en œuvre, en étant autonome, les actions appropriées et les évaluer.
- Concevoir, formaliser et adapter des procédures/protocoles/modes opératoires/consignes relatives à son domaine de compétence.

Compétences relationnelles

- Communiquer avec les patients et les autres usagers en écoutant leurs demandes et en leur répondant avec discernement.
- Conseiller le patient et son entourage dans le cadre du projet personnalisé du patient.
- Organiser et coordonner des interventions soignantes.
- Communiquer avec les équipes pluridisciplinaires.

Compétences d'adaptation

- Actualiser ses connaissances face aux évolutions législatives et réglementaires.
- Prendre en compte les évolutions informatiques et logicielles.
- Solliciter l'aide de ses collègues ou de l'équipe pluridisciplinaire en cas de difficulté.
- S'adapter à l'évolution de son métier et du service en s'inscrivant dans un processus de formations spécifiques à l'exercice en psychiatrie.
- Faire preuve de discernement en intervenant dans la limite de ses fonctions.
- Evaluer les pratiques professionnelles de soins dans son domaine de compétence.

Horaires de travail

En journée sur la semaine (du lundi au vendredi)
Permis B indispensable

Dossier de candidature et délai

Une lettre de motivation et un curriculum vitae, sous couvert de l'encadrement, constituent le dossier de candidature.

Les candidatures doivent être adressées à la Directrice chargée des ressources humaines avant le 3 juin 2023

Renseignements

Auprès de Mme NEMITZ Véronique, Cadre supérieur de santé de l'EMGP au 04.79.60.30.25
et/ou auprès de Mme PONT, Hélène Cadre de Santé de l'EMGP au 06.42.87.31.67